

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 05 septembre 2023

Date convocation : 18/08/2023

Excusés - Absents : ASSIE Mathilde, MERCADIER Damien, SOLER Jean, CAVALIE Fabienne, SOULIE Jérôme, LUKASIEWICZ Dominique.

Secrétaire de séance : DUFOSSE Martine

1-Plan Local d'Urbanisme : Rappel des différents travaux réalisés jusqu'à ce jour avec les Bureaux d'études OC'TEHA et ASUP :

- **Rapport de présentation :** état des lieux démographique, diagnostic du cadre foncier et du parc des logements existants, diagnostic du cadre socio-économique, équipements et services, environnement bâti, unités paysagères, prescriptions du SCOT...
- **Diagnostic agricole et foncier**
- **Registre des requêtes** reçues durant la concertation mise en œuvre par délibération en date du 05 mars 2018
- **PADD** approuvé par délibération en date du 06 décembre 2021 : projet d'aménagement et de développement Durables. Ce document s'inspire du diagnostic territorial et fixe un projet pour le développement de la commune.
- **OAP** – Orientations d'Aménagement et Programmation – travail sur les zones de la communes urbanisables sur les 10 prochaines années (à compter du 01/01/2019).
- **Règlement :** règles d'urbanisme à mettre en œuvre selon les secteurs de la commune : zone naturelle, zones urbanisables, etc.

Une réunion avec les PPA – Personnes Publiques Associées - Préfecture , Département, Région, DDT, Chambre Agriculture, 3CS, CAUE, SDIS, Pôle des eaux, SNCF est prévue le **lundi 11 septembre à 9h30** à la mairie afin de leur soumettre le travail réalisé avant mise à enquête publique.

La réunion publique qui aura lieu le **lundi 11 septembre à 20h30** à la salle communale sera consacrée au diagnostic territorial et au PADD, qui seront présentés à la population par le bureau d'étude OC'TEHA.

2-Adhésion commune de Centres (12) au SMAEP du Vaur : Accord à l'unanimité des membres présents pour annuler la délibération 2023-023 portant sur l'adhésion de la commune de Centres (12) au SMAEP du Vaur.

En effet, c'est la communauté de communes du Ségala Carmausin qui représente la commune de Tanus, c'est donc la 3CS qui doit délibérer.

3- Questions diverses :

*Lecture **Courrier Académie de Toulouse** sur la projection des effectifs scolaires pour la rentrée 2024, qui sont en baisse. Copie de ce courrier sera envoyé au SRIP SEGAVIAUR pour information.

***Commémoration des 80 ans de la libération de Carmaux et du Ségala Tarn-Aveyron en 2024 :** lecture du courrier émanant de l'Association des Amis de la Résistance Ségala Tarn-Aveyron portant sur l'organisation future de commémorations des 80 ans de la Libération de Carmaux et du Ségala Tarn-Aveyron, afin de pouvoir synchroniser les différentes manifestations à venir.

***Elus référents « secrétaire de mairie » :** face à la crise des vocations pour le métier de secrétaire de mairie, le Centre de Gestion du Tarn met en place plusieurs dispositifs : diplôme d'Établissement des Métiers de l'Administration Territoriale en partenariat avec l'Université Champollion, partenariat avec Pole Emploi ainsi que les organismes de formations, etc.

Parallèlement à la création de l'Association des secrétaires de mairie du Tarn, le CDG propose la mise en place d'élus référents « secrétaire de mairie » afin de travailler sur un plan d'action adapté aux communes rurales, dans le cadre de futurs recrutements, de départs à la retraite, etc.

Françoise EMERIAUD est désigné élu référent « secrétaire de mairie, suppléant Américo SOARES. Leurs coordonnées seront transmises au CDG du Tarn.

***Virements de crédits :** accord à l'unanimité pour effectuer les virements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Dim. Crédits	Aug. Crédits	Dim. Crédits	Aug. Crédits
Section Fonctionnement				
D 6064 Fournitures administrative		600		
D 61523 Entretien voirie		3 320		
D 6161 primes assurances		1 000		
D 623 Publicité, publications, ...		1 000		
D 6288 Autres services extérieurs		600		
D 635 Autres Impôts et taxes		100		
D 6413 Personnel non titulaire		1 200		
D 6470 Autres Charges sociales		600		
D 739118/014 Autres reversements		540		
R 73223 Fonds départemental DMTO				2 400
R 741121 Dotation solidarité rurale				5 290
R 741127 Dotation nationale péréquation				980
744 FCTVA				290
Total	/	8 960	/	8 960
Solde	/			

***Agence Postale Communale :** Départ à la retraite de Marie-Line BONNAFOUS au 31/12/2023, d'où la nécessité d'engager avec la Poste la procédure de recrutement d'un nouvel agent pour pouvoir au remplacement de Mme BONNAFOUS au 01/01/2024. Un mois de travail en doublon avec Mme BONNAFOUS est à prévoir.

La Poste sera contactée pour effectuer avec la collectivité le recrutement, car si l'agent est bien un agent communal de droit public, les directives de travail du poste émanent de la Poste.

Accord à l'unanimité pour effectuer les démarches nécessaires au recrutement d'un agent chargé de l'APC au 01/12/2023.

***Etude pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux :** suite aux études réalisés par la Société SOLAR Edge en février 2023 (salle communale, mairie, atelier) il s'avère que la rentabilité de ces installations se ferait qu'au bout de 12 ans, sans compter la maintenance. Il est décidé de ne pas poursuivre le projet pour le moment.

***Compte financier unique :** avec le passage à la norme comptable M57 au 01/01/2023, le Service de Gestion Comptable sollicite la mairie pour expérimenter le Compte Financier Unique – CFU – suite logique du passage en M57. L'accord du conseil municipal est nécessaire. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

***Salle communale :** Convention de mise à disposition mise à jour.

Location : les prix restent inchangés, mise à disposition gratuite pour les associations de la commune,

Tarif chauffage : * **50 €** par manifestation (mariage, anniversaire),

* pour les autres manifestations organisées notamment par les associations (gymnastique, boxe, cirque, lotos, etc) un relevé de compteur sur le compteur défalqueur sera effectué par chaque occupant et remis au secrétariat de mairie. Un contrôle sera effectué par la mairie. Le Kwh sera facturé aux associations au prix de **0.21 € l'unité**. Ce prix sera révisé chaque en fonction de l'évolution du tarif de l'électricité

***Rénovation cloches Eglise de Tanus :** les travaux sont en cours, nous pourrnt à nouveau entendre l'angélus !

***Inauguration City stade / salle communale :** prévue le **samedi 07 octobre 2023 à 10h30** au City stade suivi du pot de l'amitié à la salle communale. Une invitation sera faite aux financeurs (Préfecture, Région, Département et 3CS), aux entreprises et à la population

***Invitation à Pingbian :** Rolande AZAM informe que conseil municipal que la ville de Pingbian a invité les élus et l'Association VVV aux festivités organisées à l'occasion du d'anniversaire de la création du district autonome Miao de Pingbian, en du 21 au 23 octobre 2023. Un courrier a été envoyé pour les remercier et décliner cette invitation tardive.

***Viaduc du Viaur :** Le 30 juillet 2023, les conseillers municipaux de Tauriac de Naucelle et de Tanus ont posé la plaque officielle « monument historique » sur les aires du Viaduc du Viaur (Tarn et Aveyron) . Cette rencontre s'est terminée par un apéritif dinatoire offert par la municipalité de Tauriac de Naucelle, que nous remercions chaleureusement.

La séance est levée à 22h40

Monsieur le Maire de Tanus,
Benoît RAVAILHE.

